

**Documents déposés :**

1. L'ordre du jour
2. Le compte-rendu de l'AGA du 22 mai 2024
3. Le rapport du Conseil d'administration 2024-2025 qui comprend :
  - 3.1 Le rapport du président ;
  - 3.2 Le rapport de la directrice générale ;
  - 3.3 Les états financiers 2024-2025 (exercice clos le 31 mars 2025) ;
  - 3.4 L'opinion de la firme d'audit

L'Assemblée générale annuelle ouvre à 13 h dans la grande salle du RAFO.

**1. Convocation par le secrétaire**

Le secrétaire, Marcel Gibeault, remercie les membres présents à l'Assemblée (50 membres, 4 employés du RAFO et Sophie Beaulieu de la firme d'audit Marcil-Lavallée). L'avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle a été affiché au Centre 40 jours avant la date de l'Assemblée, conformément à la Charte des statuts et règlements. L'avis a été aussi publié dans l'infolettre, sur le site Web du RAFO et dans des courriels aux membres 40 jours avant la date de l'Assemblée. Puisque le nombre de membres présents dépasse le quorum exigé par la Charte du RAFO (minimum de 30 membres), le secrétaire déclare l'assemblée ouverte.

**2. Mot de bienvenue du président**

Le président, Richard Gratton, souhaite la bienvenue aux membres du RAFO présents à l'Assemblée. Il demande aux membres d'observer un moment de silence pour les membres décédés pendant l'année. Ensuite, il présente les membres du CA 2024-2025.

Richard Gratton, Président du CA et membre de l'exécutif  
Pierre Benoit, vice-président et membre de l'exécutif  
Marcel Gibeault, Secrétaire/trésorier et membre de l'exécutif  
Germain Souigny, administrateur (absent)  
Ronald Lachance, administrateur  
Carmen Paquette, administratrice  
Jean Luc Labonté, administrateur (absent)  
Michel Métivier, administrateur  
Chantal Nadeau, directrice générale du RAFO

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.  
Proposé par : Bernard Potvin, Appuyé par : Gladys Rocque  
Proposition adoptée

#### **4. Adoption du compte-rendu de l'AGA du 22 mai 2024**

Il est proposé que le compte-rendu de l'AGA du 22 mai 2024 soit accepté tel que déposé.

Proposé par : Dolores Côté    Appuyé par : Hélène Desjardins

Proposition adopté

#### **5. Rapport du président du RAFO**

Richard Gratton présente son rapport aux membres présents. Le contenu de ce rapport est accepté par l'Assemblée et est déposé aux archives du RAFO. Il n'y a aucune question.

#### **6. Rapport de la direction générale**

Chantal Nadeau présente son rapport aux membres présents. Le contenu de ce rapport est accepté par l'Assemblée et est déposé aux archives du RAFO. Il n'y a aucune question.

#### **7. Rapport des auditeurs**

Madame Sophie Beaulieu de la firme d'audit Marcil-Lavallée, présente le rapport des auditeurs indépendants. Elle explique le travail des auditeurs. Elle déclare que les états financiers représentent fidèlement les états des comptes et que tout semble bien comptabilisé dans les livres du RAFO.

#### **8. Rapport des états financiers au 31 mars 2025**

Au nom du Conseil d'administration, Marcel Gibeault, présente les états financiers au 31 mars 2025. Le contenu de ce rapport est accepté par l'Assemblée et est déposé aux archives du RAFO. Il n'y a aucune question.

#### **9. Recommandation du choix de la firme d'audit pour 2025-2026**

Le Conseil d'administration recommande que la firme Marcil-Lavallée soit mandatée d'effectuer l'audit des états financiers de l'exercice financier qui se termine le 31 mars 2026.

Proposé par : Noël Thomas

Appuyé par : Colette Kletke

Proposition adopté

#### **10. Période de questions**

À une question sur les baux des locataires, il est confirmé que ceux-ci sont en vigueur jusqu'en 2033 avec option de renouvellement pour 5 ans.

Un membre demande si le RAFO organisera des sorties et des voyages comme les années passées. La direction indique que des discussions se poursuivent avec d'autres centres pour organiser des voyages conjoints.

Un membre félicite la direction pour la publication du rapport annuel de façon compréhensive.

#### **11. Rapport du Comité de mise en candidature et élections**

Pierre Benoit explique le déroulement des mises en candidature, lequel est prévu par la Charte des statuts et règlements du RAFO. Un comité de mise en candidature a été formé pour recevoir les candidatures visant à combler 2 postes d'administrateur.

Nous avons reçu une demande de candidature pour un poste. Une deuxième personne avait présenté une demande de candidature, mais a par la suite décidé de ne pas s'inscrire.

Donc, selon l'article 4.3.3.3. des Statuts et règlements du RAFO

Si le nombre de candidats est inférieur ou égal au nombre de postes à combler, les candidats présentés par le comité de mise en candidature sont élus par acclamation.

et

Si le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à combler, le nouveau conseil d'administration verra à recruter les candidats nécessaires pour combler les postes vacants.

Par conséquent, la candidate Paulette Rhéaume est élue par acclamation.

## **12. Reconnaissances et remerciements**

Le président Richard Gratton remercie :

les membres du CA pour leur engagement,  
les membres du RAFO pour leur fidélité,  
les bénévoles qui ont donné de leur temps,  
Germain Souigny, administrateur qui nous quitte après deux mandats,  
les employés pour leur engagement et leur travail professionnel, et  
les bailleurs de fonds.

Tous contribuent grandement au succès du RAFO.

## **13. Levée de l'Assemblée à 14 h.**

---

Richard Gratton, Président

---

Date

---

Marcel Gibeault, Secrétaire